

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces. 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames. 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>—</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	---

Monaco, le 18 Février 1879

ARRÊTÉ

SUR LE TARIF EXTÉRIEUR DES VOITURES DE PLACE

Nous, Gouverneur Général de la Principauté,

Vu l'ordonnance du 6 mars 1876;

Considérant qu'il est devenu nécessaire de compléter les dispositions antérieures relatives au tarif des voitures de place, en adoptant les mesures réclamées par l'intérêt des voyageurs,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Sont considérées comme courses faites dans l'intérieur de la Principauté, et payées, comme ces dernières, à raison de 3 francs l'heure et de 1 franc 50 centimes la course simple, celles faites sur le parcours de la nouvelle route de Nice, jusqu'au premier tunnel situé après l'endroit connu sous le nom de Mala.

ART. 2. — Sont tarifées de la manière suivante les courses ci-après désignées :

- 1^o Course à la chapelle de Bon-Voyage, aller et retour, sans station..... 4 francs
- 2^o Course à la Gare de Roquebrune, aller et retour, sans station..... 6
- 3^o Course à l'embranchement de la route de la Corniche, aller et retour, sans station..... 8
- 4^o Course à l'entrée de Roquebrune, aller et retour, avec station d'une heure..... 10
- 5^o Course à la Turbie, aller et retour, avec station d'une heure et demie..... 16
- 6^o Course à Laghet, aller et retour, avec station de deux heures..... 20
- 7^o Course à la pointe du cap Martin, aller et retour, avec station d'une heure..... 12
- 8^o Course à Menton (de Carnolès à Garavan), aller et retour, avec station d'une heure et demie..... 12
- 9^o Course au pont Saint-Louis, aller et retour, avec station d'une heure..... 15
- 10^o Course ne dépassant pas 4 kilomètres sur les routes de la campagne de Menton, aller et retour, avec station d'une heure..... 18

ART. 3. — Le voyageur qui prend une voiture pour l'une des courses ci-dessus peut s'arrêter soit au lieu de destination, soit en route; mais si le temps pendant lequel la voiture stationne dépasse celui qui est accordé, comme séjour, pour la course qu'elle fait, le voyageur devra payer le surplus à raison de 3 francs l'heure.

ART. 4. — Pour les autres courses hors du territoire de la Principauté, les voyageurs devront continuer à traiter de gré à gré avec les cochers. Ils devront aussi traiter de gré à gré, même pour les courses tarifées, lorsqu'ils voudront les faire après 6 heures du soir, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, et après huit heures du soir, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre.

ART. 5. — L'article 28 de l'arrêté du 6 mars 1876 est modifié ainsi qu'il suit :

Les cochers ne sont pas tenus à aller chercher des voyageurs ou à aller en conduire, au prix du tarif, dans les propriétés qui se trouvent en dehors des voies publiques reconnues.

ART. 6. — Est abrogé le premier alinéa de l'article 27 de l'arrêté du 6 mars 1876.

ART. 7. — Le Directeur de la Police et le Commandant du Corps des Carabiniers, ainsi que les fonctionnaires de police et les agents de la force publique placés sous leurs ordres, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel du Gouvernement, le 3 février 1879.

Le Gouverneur Général,
B^{on} DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE.

NOUVELLES LOCALES

M. le Marquis de Bausset-Roquefort, Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles, vient de mourir à Avignon, à l'âge de 80 ans.

Les travaux de réparation exécutés au tunnel de Villefranche entraînent, depuis quelque temps, un ralentissement sensible dans la marche des trains de Nice à Monaco et vice versa. Les voyageurs apprendront avec satisfaction que la durée du parcours de ce tunnel est réduite de moitié, depuis samedi.

La seconde représentation du *Chevalier Gaston*, qui a eu lieu mardi dernier, 11 février, a été, de l'avis de tous, supérieure à la première. D'heureuses coupures avaient été opérées, les artistes étaient en plus complète possession de leurs rôles et jouaient avec plus d'entrain et d'ensemble. M^{me} Lacombe-Duprez a chanté dans la perfection sa romance du commencement et le duo: *Ami, vous souvenez-vous du temps*, dont le second couplet a été dit également, avec beaucoup de finesse, par M^{me} Galli-Marié. Celle-ci a eu un grand succès, avec M. Ismaël, dans le duo: *Allons, marquis! allons, en garde!* et dans la chanson à boire: *Bacchus protégé Cythère*.

Le *Chevalier Gaston* était précédé d'un intermède musical qui a permis d'entendre de nouveau M^{lle} Rosine Bloch dans le *Brindisi de Lucrezia Borgia*, le boléro des *Vêpres siciliennes*, et dans *Per valli, per boschi*, duetto de Blangini, qu'elle a chanté avec sa sœur, M^{lle} Lucie. Les applaudissements n'ont pas été épargnés à M^{lle} Rosine Bloch, dont la voix chaude et vibrante a traduit avec une grande vigueur les belles pages de Donizetti et de Verdi.

M. de Vroye, que nous avons déjà vu à Monte Carlo, est un virtuose accompli; sa réputation est établie depuis longtemps. Les plus grandes difficultés musicales sont un jeu pour cet éminent artiste. Le *Sixième solo* de Demersseman a fait ressortir toutes les finesses de ce merveilleux talent.

Le programme de samedi nous promettait le *Maître de chapelle*. Mais une indisposition subite de M. Ismaël obligea, au dernier moment, de remplacer l'opéra de Paër par un intermède improvisé. Heureusement qu'avec des artistes comme M^{mes} Lacombe-Duprez et Galli-Marié, le public n'a rien à perdre à une substitution de programme.

La musique adaptée par M. Paladhille au *Pas-sant*, de M. Coppée, a été interprétée par M^{mes} Galli

et Irma Marié. M^{lle} Sarah Bernhardt nous avait dit dernièrement, avec le charme qui la distingue, les beaux vers de M. Coppée. La musique rend plus aisément perceptible à l'auditeur ces phrases harmonieuses qui lui échappent parfois dans la volubilité du débit.

M^{me} Galli-Marié a rempli le rôle de Zanetto avec beaucoup de crânerie et de goût. Elle a chanté les couplets de la *Mandolinata* d'une façon remarquable. Le rôle de Sylvia n'a pas été écrit pour la voix de M^{lle} Irma Marié; mais cette artiste y a néanmoins conquis des applaudissements par la manière dont elle s'en est acquittée.

Dans l'intermède musical qui a suivi, M^{me} Lacombe-Duprez nous a fait entendre le grand air des *Huguenots*, qui lui a valu d'unanimes applaudissements, et M^{me} Galli-Marié a dit la romance de *Mignon* et un ravissant morceau de Bizet: *Habanera de Carmen*, à la satisfaction des auditeurs.

Ce soir, M. Ismaël étant complètement remis, première représentation du *Maître de chapelle*, et dernière représentation du *Chevalier Gaston*.

TIR AUX PIGEONS

Vendredi 14 Février

POULE D'Essai. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

Gagnée par M. E. Drugman (11 sur 12).

PRIX JEE, handicap. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une Poule de 50 fr. chaque. — Au second 30 0/0 sur les entrées. — 3 pigeons.

1^{er} M. le baron Cramm, objet d'art (7 sur 7).

2^e M. Ricard Vitton (6 sur 7).

25 tireurs.

Lundi 17 Février. — Poules à volonté

1^{re} poule ordinaire, gagnée par M. de Lapeyrère (10 sur 10).

2^e poule ordinaire, partagée entre MM. Drugman et Lagarde (10 sur 10).

3^e poule ordinaire, gagnée par M. de Lapeyrère (5 sur 5).

4^e poule ordinaire, gagnée par M. le capitaine E. Shelley.

POSTES

A partir du 1^{er} mars prochain, il sera mis à la disposition du public, pour les envois d'argent à l'intérieur de la France, par l'intermédiaire de la poste, de nouvelles formules désignées sous le nom de mandats-cartes ou mandats à découvert.

Ces mandats, déjà introduits à l'essai depuis quelques mois dans les rapports internationaux, seront

libellés à l'avance par l'envoyeur lui-même, à la disposition duquel seront tenues les formules nécessaires; c'est le bureau de poste d'origine qui se charge d'en effectuer la transmission au bureau de destination.

Les droits à percevoir par la poste sont les mêmes que pour les mandats ordinaires, et le public aura la faculté d'employer à son choix l'un ou l'autre de ces deux modes d'envoi.

Provisoirement, la participation au service des mandats-cartes sera limitée à un certain nombre de bureaux de poste dont la nomenclature pourra être consultée au besoin par toute personne intéressée.

Par suite d'un décret en date du 4 février :

Les taxes à percevoir en France, en Algérie et dans les bureaux français du Levant, de Tanger et de Tunis, sur les correspondances adressées, par la voie des paquebots français ou des services étrangers, dans les colonies françaises, dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et dans les colonies anglaises du Canada (Dominion) et de Terre-Neuve et vice versa, de même que les taxes à percevoir dans les colonies françaises, sur les correspondances expédiées à la métropole ou reçues de la métropole par la même voie, seront reçues conformément au tarif ci-après :

Expédition.

Lettres ordinaires : affranchissement facultatif, 25 centimes par 15 grammes.

Lettres recommandées : affranchissement obligatoire, 25 centimes par 15 grammes et droit fixe de 25 centimes.

Cartes postales ordinaires : affranchissement obligatoire, 15 centimes.

Cartes postales recommandées : affranchissement obligatoire, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons de marchandises ordinaires : affranchissement obligatoire, 5 centimes par 50 grammes et droit fixe de 25 centimes.

Avis de réception des objets recommandés : affranchissement obligatoire, 10 centimes.

Réception.

Lettres ordinaires non affranchies : 50 centimes par 50 grammes.

Les dispositions du présent décret sont exécutoires depuis le 16 février 1879.

Correspondance théâtrale du *Journal de Monaco*.

REPRISE DE MITHRIDATE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Paris, le 13 février 1879.

Monsieur le Rédacteur,

L'accueil sympathique que M^{lle} Sarah Bernhardt a reçu récemment, lors de l'inauguration du théâtre de Monte Carlo, m'engage à vous faire connaître le succès que cette éminente artiste vient de remporter à la représentation de gala qui a eu lieu pour la reprise de *Mithridate*.

C'est vraiment une étonnante organisation que celle de Sarah Bernhardt ! A 8 heures et demie, elle prenait le rôle de Monime, avec tous les souvenirs de Rachel qui tourbillonnaient autour de sa tête, et ne manquaient point de l'effaroucher.

— J'aurai peur, nous disait-elle, bien peur quand je dirai :

Seigneur je viens à vous. Car enfin aujourd'hui
Si vous m'abandonnez, quel sera mon appui ?

— Le seigneur Public pourrait bien ne me point octroyer le sien...

Et nonobstant, à 6 heures, elle était encore devant son cheval, dessinant au fusain, *con amore*, une ravissante tête de bébé, à laquelle elle avait l'esprit de laisser, avec sa finesse de traits, tout le réalisme de sa très naïve ingénuité. La fillette offre tout bêtement un *souci* à un personnage invisible; son petit oeil demeure fixe, sa bouche entrouverte pour un sourire à peine esquissé, inconsciente qu'elle est de présenter ainsi l'emblème de la vie.

C'était délicieux de vérité, de naturel et d'élégance; on causait en même temps de tout et du reste avec l'entrain le plus dégagé, comme si ce n'avait été là qu'une détente et une préparation choisie tout exprès au modelé si pur, aux délicatesses si exquises de la figure de Monime.

Le soir, quel triomphe ! Le seigneur Public n'a ménagé, je vous assure, ni ses bravos, ni ses chauds rappels — et c'était justice.

Sans parler du splendide costume de reine *Cimmérienne*, seyant à ravir, jamais, je crois, âme d'artiste n'a pu s'incarner plus intimement dans ce personnage, tout de grâce voilée, de tendresse discrète et sûre d'elle-même, qui ne se décèle un moment que pour se renfermer dans

..... Un silence éternel.

Jamais voix plus charmeresse n'a pu prêter ses séductions avec un art plus consommé et un soin plus religieux des nuances, à des vers plus admirablement ciselés.

Et ce n'est point là, je vous prie de le croire, enthousiasme d'ami prévenu. J'ai été empoigné comme la salle entière, et il y avait là une pléiade de lettrés et critiques des plus autorisés : Edouard Fournier, J. Claretie, Vitu, Sarcey et La Pommeraye, ces deux besons du feuilleton parlé, Détrouy, E. Daudet, Busnach, Manuel, *e tutti quanti*, Dumas en tête du peloton, avec E. de Girardin pour généralissime. Et tout à côté, le clan des artistes, Régnier, Worms, Talbot, Salomon, Marie Laurent, Gounod, qui, tous avec ensemble, ont acclamé la sympathique et belle amante de Xipharès.

Sarah Bernhardt a été pour tous la personnification vraie et vivante de la Monime de Racine, la sœur pûnée de Bérénice. Elle vivifie, elle éclaire le rôle du meilleur et du plus brillant de ses qualités. Là où elle apparaît, où elle parle et agit, il y a comme un rayonnement d'elle-même sur toute l'action, en soi si lente et monotone. Elle a dû être, comme en maintes occasions, l'intérêt et la *great attraction* de la pièce; à l'unanimité, on a loué la parfaite mesure dans les effets, la correction sculpturale des attitudes, la netteté et la sobriété du geste qui, au quatrième acte par-dessus tout, rappelait Rachel à la mémoire des vieux abonnés, — on a loué aussi cette conduite merveilleuse de la diction, qui la fait à la fois si accentuée, si pénétrante, et si douce dans la demi-teinte, sans exclure l'énergie et la tonalité bien vibrante dans les passages à grande émotion.

Comme vous auriez applaudi avec nous, Monsieur le Rédacteur, si, après ce mélodieux murmure (acte IV) :

..... Si le sort ne m'eût donnée à vous,
Mon bonheur dépendait de l'avoir pour époux.
Avant que votre amour m'eût envoyé ce gage,
Nous nous aimions.....

vous eussiez entendu éclater ce cri, aussitôt arrêté, avec un sanglot étouffé dans le cœur, avec ce regard effaré qui vient de mesurer l'abîme, et cet effroi qui fait soudain reculer d'horreur, ce :

..... Seigneur vous changez de visage,

un frisson a couru par toute la salle.

C'était vraiment beau, et je n'aurais pas cru que l'on se pût intéresser tant au *Mithridate*.

Il faut remercier M. Perrin, qui honore et rehausse sa direction chaque jour davantage, en associant le culte de nos grands auteurs du XVII^e siècle à une sympathie des plus efficaces pour les créations de nos jours, pourvu qu'elles soient frappées au coin de l'originalité, de l'esprit et du goût.

Il en faut remercier aussi les artistes de la Comédie-Française pour le zèle et la suite qu'ils apportent à leurs études et leur scrupule dans les moindres détails de l'exécution. Nulle part ailleurs on ne saurait atteindre à des ensembles aussi parfaits.

Malgré certains *desiderata* (où n'en reste-t-il pas ?) la représentation du vendredi 7 février ne le cède à aucune de ses aînées.

Mouret-Sully à su, à côté de Monime, être héroïque, véhément, sans presque forcer ni sa voix, ni son mouvement, sans exagérer ses effets les plus lancés, sauf la vocifération finale de l'évocation des vengeurs, que je ne goûte point. Il a été tendre, insinuant, tout en gardant la note virile. Dans cette mesure il a atteint souvent au pathétique le plus simple et le plus communicatif. Les braves alors ne lui ont point manqué. Il n'y a qu'à l'exhorter amicalement à suivre cette voie : la vraie renommée est au bout.

Dupont-Vernon est un Pharnace de bonne lignée. Il a le port, la distinction et l'ampleur de démarche des héros de tragédie. Son rôle a été bien abordé de front et il l'a soutenu avec constance. Peut-être sa voix n'a-t-elle pas encore toute la tenue, la souplesse et la variété d'intonations qu'on doit désirer, ce qui donne parfois à tout le personnage un je ne sais quoi de rigide, de dur et de peu sympathique. C'est peut-être aussi la faute de ses rôles ordinaires. Je le voudrais voir mettre à l'épreuve dans des emplois plus importants.

Martel porte avec aplomb le casque du confident Arbate. Il s'est tiré à son honneur de l'interminable narré du 5^e acte, sans se laisser bifurquer aux reminiscences du fameux récit de Thérémène. La glissade est facile pour des mémoires moins sûres; elle serait plaisante celle-là, n'est-ce pas ?

M^{lle} Fayolle dit avec convenance le peu qu'on lui donne à débiter. Il lui serait facile, sans doute, de contribuer un peu plus par son jeu à l'illusion de la scène, quand sa maîtresse vient d'essayer de s'étrangler avec les bandeaux de son diadème. Ces bandeaux se prêtent mal, il est vrai, à l'illusion. Il y manque les attaches avec glands d'or que Geffroy a dessinés pour la Monime de l'édition de Laplace (1870).

Je n'ai encore rien dit de Mauban-Mithridate. Il est fort contesté depuis un certain temps déjà. D'anciens répètent même que l'heure du repos et de la retraite a plus que sonné pour lui.

Les uns lui reprochent son organe empâté qui ne se prête plus à l'allure relevée et preste de la période poétique; les autres des défauts de prononciation, des barbarismes et des licences qu'il n'est jamais

permis de prendre avec la langue surtout à la Comédie-Française, ce sanctuaire de l'art de bien dire. On va même jusqu'à affirmer que, manquant totalement d'élevation dans les grands rôles, un peu plus, il friserait le ridicule.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le brave roi du Pont, et de cent autres lieux, n'avait pas trop de majesté, sous sa chevelure inculte. C'est un roi barbare, au sens grec et latin; mais Racine en a fait aussi une haute et large intelligence, témoin le plan colossal du 3^e acte.

Mauban ne s'y est pas tenu à un niveau suffisant jusques au bout. Il a pourtant dit avec autorité et non sans effet, au moment de la mort, le

Venez, et recevez l'âme de Mithridate !

Là où il baisse le plus, c'est dans les scènes d'amour, bien bizarres, il est vrai, où l'on se rappelait involontairement la situation et les prétentions grotesques de Don Ruy Gomez dans *Ernani*.

Certains critiques estiment qu'il n'y a plus qu'à mettre le vieil artiste au rancart. Et par qui le remplacer ? — par Dumaine ? — oui, je le veux. — Mais quelles rudes opérations n'y aurait-il pas à lui faire subir au préalable ! et ne vaut-il pas mieux le laisser là-bas, vrai lion à la crinière flottante, avec ses mâles et sauvages rugissements, avec sa prodigieuse musculature, en son royaume du drame, au boulevard Saint-Martin ? Pour moi, il me semble que Mauban est encore assez nécessaire à la Comédie-Française. Il ne me déplaît pas d'y voir les jeunes se fortifier au contact de ces vétérans de l'art, qui en connaissent tous les sentiers pour les avoir fermement pratiqués autrefois.

En somme, et sans attendre à la 5^e représentation avec M^{lle} Clairon, ni surtout à la 30^e avec M^{lle} de Coulanges, j'affirme d'ores et déjà que la reprise de *Mithridate* a été digne du premier Théâtre-Français.

J'ai entendu exprimer le regret qu'à certains passages d'importance les artistes, même et surtout les meilleurs, eussent précipité démesurément le débit, emportés par la situation, et plus encore par leur fougue de tempérament.

Dont acte.

On voudrait aussi que comparses et gardes fussent mieux stylés aux évolutions sur la scène, strophes et antistrophes, où ils se mêlent et se heurtent en un beau désordre.

Il sera facile de les mettre au pas à la plus prochaine occasion.

JEAN SINCÈRE.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

On pourrait appeler cette semaine la semaine des morts. Chaque jour a été marqué par la perte de quelque personnalité; la princesse Lucien Murat, le chansonnier-vaudevilliste Clairville, le dessinateur Honoré Daumier, le littérateur Sylvestre de Sacy.

La princesse Murat a succombé presque subitement au sortir d'une visite à une amie. Elle appartenait à la famille écossaise des Fraser, fixée en Amérique depuis longtemps. C'est là qu'en 1831 le prince Lucien Murat, fils du roi de Naples et de la reine Caroline, sœur de Napoléon I^{er}, l'avait connue et épousée. C'était une personne aimable et simple, qui ne connaissait autour d'elle que sympathie et respect. On l'a bien vu dans l'élite qui a signalé l'assistance à ses obsèques. Tous les partis s'y trouvaient représentés et, à côté des notabilités du monde bonapartiste on voyait les membres les plus marquants de la société légitimiste: les ducs de Bisaccia, de la Trémouille, d'Ayen, les princes de Chalais et d'Arenberg, les comtes et vicomtes de Juigné, les comtes de Maillé, de Montesquiou et *tutti quanti*. S. A. R. M^{gr} le prince d'Orange, ainsi que le prince Orloff, le baron de Beyens, assistaient également aux obsèques de la princesse.

Un refroidissement a eu raison en quelques jours de Clairville, l'intermittent chansonnier, l'auteur inépuisable de tant de pièces à succès. Clairville était président du *Caveau*, l'Académie des Chansonniers de France, et personne ne tournait un couplet avec plus de facilité que lui. Il avait la rime si prompte et si aisée, que bien souvent il écrivait en vers à ses amis. A ce dernier jour de l'an, il adressait encore, en guise de cartes de visite, quelques aimables couplets à de vieux amis et l'idée de la mort semblait incompatible avec cette verve toujours jeune, cette gaité toujours prête. Hélas ! la mort ne respecte rien, pas même les grelots de la chanson.

Honoré Daumier qui a succombé à soixante-dix ans, pauvre et aveugle, dans sa petite maison de Valmondois, près de l'Île-Adam, était un maître de la caricature française et à sa place marquée dans ce département de l'art, à côté de Gavarni. Toute l'époque de Louis-Philippe a été dessinée par son crayon en traits mordants et acérés et il est telle de ses pages satiriques qui ont la valeur d'un tableau d'histoire. L'Etat s'était chargé des modestes funérailles de ce grand artiste et les plus beaux noms de la littérature et de l'art étaient présents à Valmondois,

derrière le cercueil du crayonneur immortel de Robert Macaire.

« Le même travail a rempli toute ma vie, dit M. de Sacy, dans sa préface des *Variétés littéraires*: j'ai fait des articles de journaux et je n'ai pas fait autre chose. Encore n'ai-je travaillé qu'à un seul journal, le *Journal des Débats*. J'y travaille depuis trente-quatre ans: en quatre mots, voilà toute mon histoire! »

M. Sylvestre de Sacy fut, en effet, un des rares écrivains de nos jours qui aient fait du journalisme une véritable carrière. Il ne chercha dans le journal ni l'échelon qui fait monter au pouvoir, ni le porteur qui attire la publicité sur les œuvres de l'écrivain, ni l'arène où tant d'hommes politiques se posent en tribuns. Il fit du journalisme modestement, consciencieusement, par amour pour sa profession, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Du mois de février 1828, époque de son entrée aux *Débats*, jusqu'à la révolution de Février 1848, il fut avec Saint-Marc Girardin, le vrai polémiste de ce journal; il n'y eut ni dans la presse, ni à la tribune une seule question, une seule discussion de quelque importance dont il ne rendit compte. D'abord défenseur du ministère Martignac, il fit au ministère Polignac une guerre à outrance, qui aboutit aux journées de Juillet. Peu révolutionnaire de sa nature, il vit sans enthousiasme la révolution de 1830; mais lorsque le nouveau régime fut établi, il se dévoua tout entier à son triomphe. Réaliser la monarchie constitutionnelle, fonder le règne d'une inviolable légalité, résister également aux impatiences des masses et aux entraînements populaires, tel est le programme que soutint le rédacteur des *Débats*.

Encouragé par Bertin aîné et par Armand Bertin, qui se succédèrent dans la direction du journal, il déploya dans cette tâche un talent remarquable. C'est lui qui était chargé d'assister aux débats des Chambres, c'est lui qui rédigeait ces comptes rendus vigoureux et parfois passionnés où le *Journal des Débats*, seul contre tous, ne résistait à ses adversaires qu'à force de talent et d'énergie. Il resta vaillamment à son poste pendant dix-huit ans, et les banquets réformistes le trouvèrent sur la brèche. Pendant ce long intervalle, sa polémique fut toujours digne et loyale et jamais l'injure ne se glissa au bout de sa plume; il donna toujours l'exemple du respect que l'on se doit entre confrères.

Lorsque, souffrant et fatigué, la plume du politique lui tomba, il prit celle du critique resté dans le domaine de la pensée pure; il ne traita plus, jusqu'à ses dernières années, que des sujets philosophiques ou littéraires. Ses auteurs favoris étaient Horace et Montaigne et depuis quarante ans il ne sortit jamais sans avoir dans sa poche un exemplaire des *Lettres de Madame de Sévigné*, dont il avait été l'éditeur attentif et enthousiaste.

Nommé membre de l'Académie Française en 1854, en remplacement de Jay, il est mort à soixante-dix-sept ans, dans l'appartement qu'il occupait depuis longtemps à l'Institut. Une de ses filles a épousé M. Baudrillard, l'économiste distingué. L'empereur Napoléon III, qui estimait beaucoup le talent et le caractère de M. de Sacy, l'avait appelé au Sénat et fait commandeur de la Légion d'honneur.

Avec ces quelques mots de souvenir à cet homme distingué doit se fermer cette lettre. Excusez-moi, si cette semaine elle n'est qu'un bulletin nécrologique; mais c'est la mort qui m'a tracé la besogne, et devant cette souveraine et terrible maîtresse, il n'y a qu'à s'incliner.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Le nouveau théâtre de Monte Carlo

Nous empruntons au journal la *Semaine des constructeurs* les détails suivants :

La grande nouvelle du moment, c'est l'ouverture, à Monte Carlo, de la salle de théâtre et concert

que notre confrère Ch. Garnier vient de construire au Casino. C'est rutilant, vigoureux, viril, riche, puissant, étonnant. L'Opéra de Paris a été un prélude, un essai d'entraînement avant la course, une préparation; la salle de concert de Monte Carlo, c'est l'œuvre mûre, venue à point; c'est l'élan, d'une étourdissante vigueur, d'une idée longtemps retenue et qui brise ses liens, l'élan d'un tempérament vaillant dont la forte vitalité éclate en un chant hardi; c'est un rude morceau, étudié et exécuté en six mois!...

La salle est un salon carré, de vingt mètres de côté et d'environ vingt mètres de hauteur, exactement 19 m. 50 du milieu du sol, qui est en pente, au trou du lustre. L'ouverture de la scène a 12 mètres de largeur sur 9 mètres environ de hauteur. Le plan carré est coupé aux angles par des pans de près de 4 mètres de large. Du sol au sommet de la corniche, on mesure 11 m. 80, ce qui laisse aux voussures qui raccordent les murs avec le plafond une hauteur de 7 m. 50 environ, proportion considérable par rapport aux dimensions de la salle et dont l'effet est excellent. A l'œil, c'est-à-dire vu en perspective, il semble que le développement des voussures opposées et la partie horizontale du plafond forment un total divisé ensuite en trois parties à peu près égales: deux pour les deux voussures et la troisième pour le plafond, qui est richement encadré, avec des guirlandes tombant verticalement et bien détachées du plafond. Il existe une grande ouverture circulaire pour le lustre, que ferme une grille dorée d'un agréable dessin. Aux quatre pans coupés des angles de la salle ou salon sont accrochés d'élégants balcons ou loges saillantes, de forme elliptique, ayant 3 m. 80 de largeur, la largeur formant le grand axe de l'ellipse; vis-à-vis de la scène et dans l'axe de la salle est la loge du Prince de Monaco, en saillie circulaire et s'avancant plus avant dans la salle que les loges d'angle, bien que de 3 m. 20 seulement de diamètre. La loge du Prince et celles des angles se raccordent par deux loges ouvertes à l'aplomb du mur.

Les pans coupés jouent un rôle important dans la composition. Au-dessous des loges elliptiques s'ouvrent de larges niches basses, un peu trop basses même et qu'il serait facile d'allonger, qui reçoivent de grands vases remplis de fleurs et de lumières; au-dessus des loges règne la corniche, portant des génies tenant des guirlandes et que séparent de grands cartouches, et au-dessus encore, dans l'angle des voussures et les raccordant entre elles, s'élèvent de grandes Renommées, les bras étendus et de longues palmes à la main. Se reposant sur la corniche des quatre faces de la salle, trois œils-de-bœuf, très vigoureusement traités, forment un opulent couronnement. Chaque voussure, entre les Renommées, les œils-de-bœuf couronnant la corniche, et l'encadrement du plafond, forme le champ d'un tableau. Il y en a donc quatre, qui représentent: celui de gauche, de M. Clairin, la *Danse*, et celui de droite, de M. Lix, la *Comédie*; tandis que la *Musique*, de M. Boulanger, surmonte l'ouverture de la scène, et le *Chant*, de M. Feyen-Perrin, lui fait face. Les quatre tableaux ont chacun leur mérite: celui de M. Boulanger est peut-être le mieux réussi comme tableau, mais celui de M. Clairin est le plus décoratif des quatre. A ce propos, nous ferons remarquer combien les peintres les plus éminents se trompent souvent lorsqu'il s'agit de faire de la peinture murale; ils ne considèrent que leur tableau, tandis que souvent, comme dans le théâtre de Garnier, à Monte Carlo, le tableau doit être aussi, et même surtout, un décor, un complément et un auxiliaire précieux de l'effet architectural; et c'est ce que M. Clairin semble avoir bien compris. Il n'a pas hésité à introduire dans les costumes des touches d'or qui effaroucheront certainement bien des peintres, mais qui n'en ont pas moins pour résultat de créer entre le tableau et l'architecture une harmonie et une unité des plus heureuses, et, disons-le, très rare à rencontrer. M. Clairin sera probablement critiqué par plus d'un de ses confrères; mais quant à moi, je l'approuve complètement. Je dirai plus: il y a là la promesse, l'indication précieuse d'une nouvelle école de peinture décorative dont le concours faisait défaut à l'architecture. La gamme de l'art décoratif au service de l'architecture s'en trouvera élargie.

Les côtés de la salle sont occupés par trois arcades que surmontent la corniche et les trois œils-de-bœuf formant le couronnement. A droite, du côté de la mer, elles sont vitrées, et, à gauche, en face, elles sont remplies par d'énormes glaces. Des deux côtés, l'arrangement est complété par d'amples draperies.

La mer, vue directement à travers les baies vitrées de droite, se voit encore par reflet dans les glaces de gauche, de sorte que les spectateurs dans la salle pourraient se croire en pleine mer, et même sentir à de certains moments, sous l'influence des ondes sonores de la musique, comme un doux balancement. Ils auront les charmes de la mer, sans avoir à en redouter le « mal ».

Le ton général de la salle est fauve, avec des touches, des plaques et des trainées d'ors verts, jaunes et rouges, si habilement distribués, que l'effet général est doux; nulle part l'œil n'est blessé par le dur reflet du métal, et il serait cependant difficile d'obtenir une plus grande richesse d'aspect. C'est réellement une grosse difficulté vaincue que cet effet de repos associé à tant de luxe, que cette dominance des lignes principales et des masses avec des détails d'un relief aussi vigoureux....

M. Garnier a appelé à lui deux de ses anciens collaborateurs de l'Opéra de Paris, qui paraissent lui être tout dévoués: MM. J. Bernard et E. Larche ont apporté au secours de leur chef un zèle égal à leur talent. Le conducteur général des travaux, M. Bulgheroni Angelo, un italien qui parle à peine quelques mots de français, s'est montré aussi habile et zélé praticien qu'inhabile linguiste; son concours actif a été précieux. Les masques scéniques et les petites figures très réussies de l'intérieur, sont du sculpteur Chabaud. Les Renommées, un peu fortes peut-être, mais satisfaisantes cependant, sont de M. Thomas. Les cariatides bronzées de la porte d'entrée, du côté gauche à l'intérieur de la salle, sont de MM. Aizelin et Bayard de la Vingterie; elles ont du caractère. Cordier, enfin, qui passe maintenant ses hivers à Nice, et qui s'est fait construire un joli atelier de style arabe, avec vue sur la mer, où il a réuni une série des spécimens de ses plus belles créations de sculpture polychrome reproduisant des types d'hommes et de femmes des races diverses qui peuplent la terre. Cordier a fait les deux grandes figures qui accostent le cartouche couronnant l'entrée réservée au Prince de Monaco. Ces figures, développées, auraient environ 2 m. 60 de hauteur. Elles sont dignes de l'habile sculpteur.

En deux mots, envisageant le public pour lequel cette salle a été créée, le site si pittoresque où elle s'élève, son but, etc., je considère l'œuvre de Garnier comme un très beau succès.

CÉSAR DALY.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Leydet, notaire à Monaco, en date du 14 février 1879, Messieurs Streicher et Consorts ont vendu, à la Société Anonyme des Bains de Mer de Monaco, tous les appareils et machines constituant la fabrique de glace artificielle située à Monaco, rue Louis.

Le prix de vente restera déposé jusqu'au 28 février courant entre les mains de M^e Leydet, notaire susnommé, dans l'étude duquel les oppositions seront reçues.

Étude de M^e DONNÈVE, Avocat à Monaco.

VENTE DE BIENS DE MINEURS

A VENDRE

Le jeudi 27 février 1879, à 10 heures du matin, devant M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, au Palais de Justice, à Monaco,

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir						
	9	765.9	765.6	764.7	765.	764.5	12.4	12.8	13.	12.6					12.2	12.7
10	61.2	59.4	57.3	56.3	54.4	11.8	13.	13.2	12.9	12.6	13.	92	S	couvert, pluie		
11	48.8	46.	45.3	45.7	46.3	13.2	12.8	13.5	12.8	12.2	12.7	73	S O fort	id.		
12	49.5	50.4	51.3	52.6	54.2	12.7	12.9	13.9	11.9	11.6	12.5	78	S	beau		
13	57.6	57.9	57.6	57.7	57.2	12.6	13.2	14.2	12.6	11.8	12.7	73	S E faible	très beau		
14	56.2	55.4	52.6	52.7	52.4	9.7	10.2	10.8	10.4	9.8	13.	84	S E	couvert, pluie		
15	47.7	47.3	47.8	48.5	49.	10.2	10.6	11.	10.	9.8	12.5	77	S E	id.		
DATES					9	10	11	12	13	14	15					
Températures extrêmes					Maxima	13.	13.2	13.5	13.9	14.2	10.8	11.	Pluie tombée : 33 ^{mm} 8			
					Minima	10.	11.	11.	10.5	10.	9.					

Du 9 au 15 février	BAROMÈTRE à 8 h. du mat.		Température moyenne de 8 h. du m.	TEMPÉRATURES EXTRÊMES	
	minim	maxim		minim	maxim
Paris	750.4	764.8	3.8	-1.8	11.2
Berne	755.7	765.8	1.1	-5.1	6.2
Thurso	732.8	762.5	1.9	-1.7	6.1
Londres	748.3	761.5	4.2
Bruxelles	753.5	763.8	1.9	-4.2	9.6
Copenhague	743.	763.2	-3.1	-11.	3.
Haparanda	749.4	756.9	-22.6	-33.	-13.
St-Petersbourg	751.4	760.2	-9.2
Berlin	749.7	767.4	-1.8
Vienne	756.4	766.	-1.5	-6.	-5.
Rome	758.8	764.7	9.1	5.	15.5
Madrid	760.3	768.2	7.4	3.	14.4

Les températures au-dessous de zéro sont précédées du signe —

La maison ci-après désignée, appartenant aux trois enfants mineurs: Jeanne-Marie-Louise Lorenzi, Barthélemy-Maurice Lorenzi, et Pauline-Léonie Lorenzi, fils de François Lorenzi et de dame Marie-Constance-Adèle-Juste Bianchi, père et mère décédés, demeurant lesdits mineurs à Monaco,

Sur la poursuite du sieur Barthélemy Lorenzi, propriétaire à Monaco, agissant en qualité de tuteur des mineurs,

En présence du sieur Antoine Bianchi, propriétaire à Monaco, subrogé tuteur desdits mineurs.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE: Une grande et belle maison qui n'est pas entièrement achevée, située au quartier de la Condamine, composée de trois étages sur rez-de-chaussée, sous-sol et caves; chaque étage, percé de dix-sept fenêtres ou balcons, et possédant trois façades, chaque façade sur une rue.

Cette maison est élevée sur un emplacement d'une superficie de 510 mètres 45 centimètres carrés et confronte, au Midi, la rue des Princes, au Nord, la rue Albert, à l'Ouest, la rue Louis, et à l'Est, la maison Néri, avec laquelle le mur séparatif est mitoyen.

La vente a été autorisée par ordonnance de M. le Président du Tribunal Supérieur, en date du 24 janvier 1879, enregistrée.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe dudit Tribunal, le 23 janvier.

La mise à prix a été fixée, par M. l'Avocat Général, à la somme de 60,000 francs.

Fait et rédigé par moi, avocat poursuivant, à Monaco, le 1^{er} février 1879.

DONNEVE, avocat.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 16 Février 1879

NICE. yacht *Myth*, anglais, c. Carter, passagers.
 MENTON. b. *Belle-Brise*, fr., c. Corras, fûts vides.
 GOLFE JUAN. b. *le Charles*, id., c. Allègre, sable.
 ID. b. *la Fortune*, id., c. Moute, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Odde, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id., c. Gabriel, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Conte, id.

Départs du 10 au 16 Février 1879

NICE. yacht *Myth*, anglais, c. Carter, passagers.
 MENTON. b.-g. *la Caroline*, fr., c. Palmaro, vin.
 ID. b. *Ersilia*, ital., c. Corniglia, charbon.

M^{ME} ASÉ INSTITUTRICE. — Leçons d'Italien et de Français. — English Spoken.
 Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1879

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HOTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 21 OCTOBRE 1878. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499 mixte matin	471 mixte matin	473 mixte matin	475 Express matin	477 mixte matin	481 direct matin	479 mixte matin	3 Express matin	503 mixte soir	487 mixte soir
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.											
240	29 55	22 15	16 25	Marseille										
173	21 30	16	11 70	Toulon				6 40	9 49	10	12 36			3 42
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 06	9 01	9 46	11 10	1 14	2 50	3 50		7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice. } arrivée		8 04	9 54	10 37	12 08	2 05	3 54	4 40		8 57
11	1 35	» 95	» 75	Nice. } départ		8 19	»	10 47	12 30	2 24	»	»	5 01	6 50
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer		8 30	»	»	12 42	2 35	»	»	5 13	7 01
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu		8 37	»	»	12 49	»	»	»	5 20	» 33
5	» 70	» 55	» 35	Eze		8 45	»	»	12 57	»	»	»	5 28	» 42
2	» 70	» 55	» 35	Monaco		9 03	»	11 23	1 12	3 01	»	»	5 42	7 26
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		9 10	»	11 28	1 18	3 07	»	»	5 48	7 32
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebrune		9 19	»	»	1 32	»	»	»	5 57	7 42
19	2 45	1 85	1 30	Menton		4 55	9 43	»	11 45	1 55	3 40	»	6 06	8 05
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome		6 28	11 45	»	»	4 07	6 03	»	»	9 55
				Gènes		12 55	6 05	»	»	10 20	10 50	»	»	10 32

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	478 mixte matin	500 mixte matin	482 mixte matin	4 Express matin	486 mixte soir	488 direct matin	492 mixte matin	494 mixte soir	496 Express soir	498 mixte soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris.		6 35	»	»	»	10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 10	8 30	10 55	»	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune		7 20	8 40	11 05	»	»
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 29	8 50	11 15	»	11 12
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		7 36	8 59	11 22	»	11 18
9	1 10	» 80	» 60	Eze		7 49	9 13	11 35	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu		7 57	9 21	11 43	»	»
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer		8 04	9 28	11 50	»	11 42
47	5 75	4 30	3 15	Nice. } arrivée		8 16	9 40	12 02	»	11 54
173	21 30	16	11 70	Nice. } départ		6 08	9 55	12 20	1 43	12 25
240	29 55	22 15	16 25	Cannes		7 16	»	»	»	2 04
				Toulon		12	»	»	»	8 27
				Marseille		2 20	»	»	»	10 45

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élève

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.